

celui « de l'officier qui guide » 道吏車<sup>1</sup>; on remarque à l'arrière du char l'extrémité d'un arc dans son fourreau; enfin deux cavaliers dont le premier est vu de dos : le cheval et l'homme tournent tous deux la tête à gauche afin que le spectateur puisse comprendre à quel raccourci hardi il a affaire. Nous avons déjà remarqué précédemment (p. 163, l. 1-12, et p. 184, l. 7-14; à gauche du troisième registre de la figure 104) la succession d'un char à bagages, d'un char couvert et d'un char ordinaire et c'est la raison pour laquelle nous admettons qu'ici aussi nous devons avoir la même succession et que, par conséquent, dans le second registre, la figure 114 est la suite de la figure 113.

TROISIÈME REGISTRE des figures 113 et 114. — Un homme debout prend congé du cortège en élevant une tablette à la hauteur de son visage. Puis vient le « char de l'inspecteur du t'ing ou groupe de dix cantons » 行亭車. Un char couvert de nattes est accompagné d'un cartouche entièrement effacé. Le char qui est plus en avant est celui du « préposé aux comptes » 主簿車. La marche est ouverte par trois cavaliers de front. Entre ces cavaliers et le char qui les suit, une sorte d'ours fantastique joue simplement un rôle ornemental.

#### TREIZIÈME PIERRE DES CHAMBRETTES ANTÉRIEURES

(Fig. 116. — L. 70; H. 63.)

La treizième et la quatorzième pierres sont, en réalité, deux faces à angle droit d'une seule pierre ayant la forme d'un prisme triangulaire. Les faces de ce prisme triangulaire ont respectivement les mêmes dimensions que les faces que nous avons étudiées dans les figures 113 et 114. Les deux pierres (l'une présentant les faces des figures 113 et 114, l'autre présentant les faces des figures 116 et 117) doivent donc avoir appartenu à un même monument, lequel n'était vraisemblablement pas une chambrette.

1. Le *Chan tso kin che tche* et le *Kin che souo* disent tous deux que 道 est ici l'équivalent de 導.